

DECODEZ LE CODE !



Pourquoi jaune ?



Le panneau représentant des **nappes de brouillard ou de fumée épaisse** annonce une zone de faible visibilité temporaire et un risque de glissade. Pour mieux voir et être vu, il convient d'allumer ses feux de croisement.



Ce panneau de danger temporaire avertit les usagers de la route que la voie sur laquelle ils circulent, présente un **risque de dérapage** dû à la présence de gravillons. Il convient alors de réduire sa vitesse pour palier le manque d'adhérence et pour éviter les impacts sur le pare-brise.

Le saviez-vous ?

Certains dangers sont temporaires (travaux, accident, embouteillage...). Ils sont donc plus difficiles à percevoir puisque plus inattendus. C'est pour cela qu'ils sont annoncés avec des panneaux triangulaires jaunes. Ces panneaux l'emportent sur la signalisation habituelle.

Face aux glissades, avec la mise en garde, on a la parade !

OCTOBRE - RHONE